MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 1er avril 2019, à 20:00 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Jean-Paul Chandonnet	Conseiller
	Mme	Isabelle Hébert	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Carole Denis	Directrice générale

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et dépôt des états financiers 2018 préparés par la firme Hébert et Marsolais
4. Période de questions de 10 minutes
5. Adoption du procès-verbal du 4 mars 2019
6. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires
7. Rapport de l'inspecteur
8. Période de questions
9. Administration
a) Dépôt à terme
b) Système de communication radio – Partage des frais du réseau avec la Municipalité de Saint-Jude
c) Nomination signataires compte bancaire
d) Carte Visa – Directrice générale et secrétaire-trésorière
e) Acte de vente de terrains appartenant à la Municipalité – Rue Principale
f) Entente intermunicipale – Services de désincarcération
g) Amplification cellulaire – Bureau municipal
h) Protection et gestion des données – Système informatique

10. R.A.R.C.
a) Procès-verbal de la RARC

11. Transport
a) Reconstruction du rang Fleury – Étude géotechnique - Mandat
b) Fauchage des levées de fossés
c) Installation de ressorts – Camion voirie
d) Réparation manette - Tracteur
e) Abri pour asphalte froide

12. Hygiène du milieu
a) Extrait du procès-verbal - Régie des Déchets – tarification et modalités de paiement
b) Dépôt du bilan 2018 de la Régie des Déchets
c) Procès-verbaux de la MRC
d) Envoi avis de mise en conformité – Installations septiques
e) Appel d'offres Réseau d'égout de la rue de l'École – Certificat autorisation MELCC
f) Rapport d'inspection thermographique
g) Éclairage des rues au DEL – Offres de service
h) Appel d'offres public– rapiéçage d'asphalte
i) Plan triennal - Commission scolaire

13. Loisirs et culture
a) OTJ St-Bernard inc. – Procès-verbal de mars 2019
b) OTJ St-Bernard inc. – Bilan du mois de février 2019
c) OTJ St-Bernard inc. – État des résultats du Festival de musique traditionnelle 2019
d) Déboursement – Subvention Campagne en Blues
h) Défi Santé 2019 – Détail des activités

14. Autres sujets
a) Proclamation – Semaine nationale des dons d'organes et de tissus – 21 au 27 avril 2019
b) Proclamation – Semaine nationale de la santé mentale 2018 – 6 au 12 mai 2019
c) Programme de classification horticole des Fleurons du Québec

d) Souper « homard et bœuf à volonté » - Service des incendies, Saint-Jude

15. Correspondance
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Adoption de l'ordre du jour

2019.04.01 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Présentation et dépôt des états financiers 2018 préparés par la firme Hébert et Marsolais

Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 a été déposé.

Madame Barbara Côté, comptable agréée de la firme Hébert et Marsolais a présenté les états financiers 2018 au conseil municipal avant la séance.

Revenus 2018	1 314 957 $
Dépenses 2018	(1 349 934) $
Activités d'investissement	(96 908) $
Immobilisations	262 409 $
Remboursement de la dette	(50 564) $
Affectations aux activités d'investissement	(10 837) $
Excédent de fonctionnement non affecté	3 500 $
Remboursement du fonds de roulement	(6 806) $
Excédent de fonctionnement	**65 817 $**

Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2017	425 617 $
Affectations en investissement de 2018	(109 968) $
Excédent de fonctionnement de 2018	65 817 $
Montant affecté au budget 2018 remis au surplus	29 109 $
Montant affecté au budget 2019	(42 000) $
Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2018	**368 575 $**

4. Période de questions de 10 minutes

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

5. Adoption du procès-verbal du 4 mars 2019

2019.04.02 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019.

6. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 mars 2019 ont été déposés au conseil.

Solde au compte courant (54 11100 000) au 28 février 2019	**123 163.31 $**	
Plus :		
Dépôts	178 272.73 $	
Déboursement du prêt - réseau d'égout		
Transfert de l'épargne à terme	- $	
Revenus d'intérêts/ristourne		
Subvention TECQ		
Total des revenus	**178 272.73 $**	
Moins:		
Déboursés	(73 460.06) $	
Salaires	(16 702.34) $	
Paiement direct assurance collective La Capitale	(863.85) $	
Placement à l'épargne à terme	- $	
Frais de caisse et frais de gestion MC	(35.00) $	
Frais d'intérêt sur prêt - réseau d'égout		
Remboursement du fonds de roulement	- $	
Remboursement des intérêts de la dette à long terme	(7 682.06) $	
Total des dépenses	**(98 743.31) $**	
Solde compte courant		**202 692.73 $**
Solde du relevé Caisse (folio 300045) au 31 mars 2019	204 646.91 $	
Plus : dépôt en circulation	- $	
14692	1 000.00 $	
14740	275.18 $	
14759	679.00 $	
Total	1 954.18 $	
Preuve		**202 692.73 $**

<u>Bilan au 31 mars 2019</u>

Solde au compte fonds d'administration	204 646.91 $
Part de qualification	5.00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	100 347.95 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	76 692.19 $
Grand total	**381 692.05 $**

Marge de crédit au 31 mars 2019 (part du gouv. Qc)	**82 370.72 $**

Remboursement de la dette au 31 mars 2019

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout (incluant part FCCQ remb. Sur 10 ans)	2 118 600.00 $
Remboursement du capital	
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**2 118 600.00 $**

2019.04.03 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de mars 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois d'avril 2019 tel que soumis pour un montant total de 69 635.98 $ et de procéder conséquemment aux transferts budgétaires associés.

7. Rapport de l'inspecteur

Le rapport de *Gestim inc.* ainsi que le rapport des permis émis en mars 2019 ont été remis à chacun des membres du conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal, fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois. Il fait part aux membres du Conseil que la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit, d'ici 2020, le bannissement complet de l'élimination de la matière organique putrescible. Des méthodes alternatives sont à trouver.

8. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

9. Administration

a) Dépôt à terme

2019.04.04 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 130 000 $ au compte Avantage entreprise.

b) Système de communication radio – Partage des frais du réseau avec la Municipalité de Saint-Jude

CONSIDÉRANT que la couverture cellulaire du territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est souvent déficiente ;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal travaille seul et parfois en dehors des heures normales du bureau municipal ;

CONSIDÉRANT que l'achat ou la location d'un système de communication radio mobile permettrait à l'inspecteur de rester en communication avec une personne en tout temps et sur tout le territoire ;

CONSIDÉRANT qu'un tel système de communication pourrait se révéler utile pour maintenir la communication entre les différents intervenants en cas de situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'un tel système fait partie du projet présenté dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière en soutien des actions de préparation aux sinistres dont la demande a été acceptée par l'Agence municipale 9-1-1 qui offre le programme ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Jude a obtenu son appareil et paie les frais d'utilisation du réseau puisque leur inspecteur municipal est dans la même situation que celui de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a fait l'acquisition de deux appareils (résolution 2019.01.12) soit un pour l'inspecteur municipal et l'autre pour le bureau afin d'être en mesure de rester en contact avec celui-ci ;

2019.04.05 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de payer les frais du réseau du système de communication radio pour la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour un montant de 59.00 $ par mois soit 29.50 $ par appareil plus taxes applicables.

c) Nomination signataires compte bancaire

CONSIDÉRANT que madame Carole Denis occupe maintenant le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière ;

CONSIDÉRANT que l'ajout de sa signature sur les documents relatifs aux transactions bancaires est nécessaire ;

CONSIDÉRANT qu'en tout temps, deux signatures soient requises sur les comptes appartenant à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

2019.04.06 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'AJOUTER madame Carole Denis à titre de cosignataire avec le maire ou le maire suppléant pour tout document nécessaire aux transactions bancaires pour et au nom de la municipalité et DE RETIRER madame Geneviève Bureau des signataires.

d) Carte Visa – Directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT que la Directrice générale et secrétaire-trésorière aura à effectuer des achats pour le compte de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la Directrice générale et secrétaire-trésorière s'assurera que les montants dépensés le seront dans le respect d'une saine gestion en tenant compte de l'importance relative de ces derniers ;

2019.04.07 Sur la proposition de Isabelle Hébert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la Directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande d'une carte de crédit Visa pour les achats effectués pour le compte de la municipalité avec une limite de crédit de 1 000,00 $.

e) Acte de vente de terrains appartenant à la Municipalité – Rue Principale

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a procédé au lotissement d'un terrain lui appartenant et situé le long de la rue Principale ;

CONSIDÉRANT que cinq terrains sont disponibles pour la construction ;

CONSIDÉRANT que l'acte de vente des terrains a été vérifié et validé par les services juridiques de la MRC des Maskoutains ;

2019.04.08 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la mise en vente des terrains et de retenir les services d'un agent d'immeubles aux meilleures conditions possibles.

f) Entente intermunicipale – Services de désincarcération

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours s'est retirée de l'entente intermunicipale et qu'il est nécessaire de revoir et d'entériner une nouvelle entente avec les municipalités participantes ;

CONSIDÉRANT QUE les Schémas de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains et de la MRC de Pierre-De Saurel, entrés en vigueur respectivement le 15 février 2012 et le 18 août 2009, prévoient que les municipalités évaluent et prévoient des mesures visant la diminution des délais d'intervention qui optimiseront la rapidité d'intervention et favoriseront l'application de « l'heure d'or » *(golden hour)* sur l'ensemble du territoire des MRC ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie et les Municipalités ayant un service de sécurité incendie ou desservies par un desdits services désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal* pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour les services de désincarcération ;

CONSIDÉRANT QUE pour intervenir efficacement, les services de sécurité incendie doivent se munir des équipements requis et doivent disposer du personnel formé adéquatement pour pouvoir intervenir lors d'accidents nécessitant des manœuvres de désincarcération ;

CONSIDÉRANT la volonté de chacune des municipalités et de la Régie d'offrir à leurs citoyens des services de désincarcération, que ce soit en milieu agricole, industriel ou routier, et ainsi optimiser les chances de survie en cas d'accident ;

CONSIDÉRANT les coûts reliés à de tels services ;

2019.04.09 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la signature de l'entente intermunicipale relative à l'établissement des services de désincarcération.

g) Amplification cellulaire – Bureau municipal

CONSIDÉRANT que la connexion cellulaire au bureau municipal est trop faible pour permettre de faire et recevoir des appels sans qu'il ne coupe ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'installer un dispositif qui permet d'amplifier le signal cellulaire dans les endroits où celui-ci est trop faible ;

CONSIDÉRANT que le bureau municipal est ciblé comme endroit de réunion dans le cas de sinistre ;

2019.04.10 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'installation d'un amplificateur cellulaire au bureau municipal au montant de 960,00 $ plus les taxes applicables.

h) Protection et gestion des données – Système informatique

CONSIDÉRANT que les données des différents postes du système informatique actuel utilisé par les employés du bureau municipal ne sont pas centralisées;

CONSIDÉRANT que la protection des données est primordiale afin d'éviter l'intrusion d'un logiciel espion ou d'un virus qui permettrait à un tiers d'accéder aux données sécurisées;

2019.04.11 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de requérir les services de l'entreprise informatique NSLone et d'autoriser l'installation d'une station pour le serveur et d'assurer la sauvegarde des données du système informatique au bureau municipal selon leur soumission numéro 1978 pour un montant de 2 542.10 $ plus les taxes applicables.

10. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (RARC) a été remis aux membres du conseil.

11. Transport

a) Reconstruction du rang Fleury – Étude géotechnique - Mandat

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) firmes d'ingénieurs pour une étude géotechnique du rang Fleury visant à établir la meilleure méthode pour la réfection de ce dernier (résolution 2019.02.11);

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu qu'une seule offre;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la MRC des Maskoutains recommande de retenir cette soumission selon le courriel envoyé le 7 mars 2019;

2019.04.12 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Les Services EXP inc. afin de procéder à une étude géotechnique visant à établir deux alternatives de réfection durable de la structure de la chaussée du rang Fleury sur une distance de 3,1 km pour un montant de 15 950,00 $ pour l'étude géotechnique et 3 750 $ pour la caractérisation environnementale pour un montant total de 19 700,00 $ plus les taxes applicables.

b) Fauchage des levées de fossés

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire éviter la croissance de la végétation dans les fossés qui nuit à la capacité de drainage;

CONSIDÉRANT que deux coupes de mauvaises herbes sont nécessaires et qu'une fois par deux ans, un fauchage est effectué par bras télescopique;

CONSIDÉRANT que le premier fauchage devrait être fait au mois de juin 2019 avant la fête nationale et l'autre au mois d'août 2019;

2019.04.13 Sur la proposition de Isabelle Hébert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir les services de Les Entreprises Benoit Gaudette pour effectuer deux coupes soit vers la mi-juin avant le 23 juin 2019 et vers la fin-août, la première coupe jusqu'au fond du fossé et la deuxième coupe devra inclure également l'autre côté du fossé;

Ainsi qu'une coupe de débroussaillage avec fauchage télescopique ainsi que le fauchage des terrains vacants situés sur la rue Principale appartenant à la Municipalité pour un montant total de 6 730,00 $ plus les taxes applicables.

c) Installation ressorts – Camion voirie

CONSIDÉRANT que le camion Dodge Ram de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville nécessite une meilleure suspension à cause du poids supporté ;

2019.04.14 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'installation de ressorts arrière sur le camion Dodge Ram et de payer un montant de 520,30 $ plus les taxes applicables.

d) Réparation manette – Tracteur

CONSIDÉRANT que la manette du tracteur est défectueuse et qu'il faut la remplacer pour assurer son bon fonctionnement ;

2019.04.15 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le remplacement de la manette du tracteur par une manette réusinée et de payer les frais de 596,00 $ plus les taxes applicables.

e) Abri pour asphalte froide

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de construire un abri de protection contre les intempéries pour l'asphalte froide ;

CONSIDÉRANT que cet abri permettra à la Municipalité d'entreposer une plus grande quantité d'asphalte froide tout en épargnant sur le coût de livraison ;

2019.04.16 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la dépense d'un montant de 500,00 $ plus les taxes applicables selon l'évaluation de l'inspecteur pour la construction de l'abri pour l'asphalte froide.

12. Hygiène du milieu

a) Extrait du procès-verbal - Régie des Déchets – tarification et modalités de paiement

Le procès-verbal de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) a été remis aux membres du conseil.

b) Dépôt du bilan 2018 - Régie des Déchets

Aucun bilan n'a été reçu au bureau de la Municipalité et par conséquent, il n'a pas été déposé.

c) Procès-verbaux de la MRC

Aucun procès-verbal n'a été reçu au bureau de la Municipalité et par conséquent, il n'a pas été déposé.

d) Envoi mise en conformité – Installations septiques

Les membres du Conseil sont informés que la procédure concernant la mise en conformité des installations septiques est entamée. Cinq propriétaires dont les installations septiques ne sont pas conformes et qui ne se sont pas conformés tel que demandé recevront un constat d'infraction qui sera envoyé par la firme Gestim. À défaut de respecter les délais de mise en conformité, les dossiers de cesdites propriétés seront envoyés à la Cour municipale.

e) Appel d'offres pour le Réseau d'égout de la rue de l'École – Certificat d'autorisation MELCC

CONSIDÉRANT que la municipalité est en attente d'une réponse favorable de la part du MELCC pour le prolongement du réseau d'égout de la rue de l'École ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire entamer les travaux dès que possible ;

CONSIDÉRANT que le devis pour le prolongement de l'égout sanitaire a été préparé par monsieur Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains;

2019.04.17 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie-Ève Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'aller en appel d'offres par invitation auprès de trois entreprises ;

Que les travaux seront réalisés conditionnellement à l'obtention du certificat d'autorisation du MELCC.

f) Rapport d'inspection thermographique

CONSIDÉRANT qu'un rapport d'inspection thermographique a été demandé et effectué par la Mutuelle des municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT qu'en date du 18 février 2019, une inspection thermographique a été effectuée au pavillon des loisirs, au bureau municipal, à l'usine d'épuration et à l'usine de pompage ;

CONSIDÉRANT qu'aucune anomalie électrique n'a été observée lors de cette inspection ;

CONSIDÉRANT qu'une anomalie thermique légère a été détectée dans le panneau de contrôle de la salle électrique à l'usine d'épuration,

2019.04.18 Sur la proposition de Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'engager un électricien afin qu'il vérifie et qu'il s'assure que le raccord de contact soit propre et qu'il n'y ait pas génération de chaleur.

g) Éclairage des rues au DEL – Offres de service

Étant donné le coût élevé exigé pour l'installation des lampadaires et le remplacement des ampoules, le Conseil municipal ne désire pas procéder dans ce dossier.

h) Appel d'offres public – Rapiéçage d'asphalte

CONSIDÉRANT que l'usure fréquente de la chaussée conduit à une dégradation accélérée du revêtement et nécessite un entretien régulier ;

CONSIDÉRANT que la réparation et le remplissage de la chaussée au moyen d'enrobés bitumineux est nécessaire,

CONSIDÉRANT que les municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude et de La Présentation souhaitent participer à nouveau à un appel d'offres groupé pour les travaux de rapiéçage d'asphalte nécessaires pour le réseau routier couvrant le territoire de ces municipalités;

2019-04-19 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à la demande des soumissions par appel d'offres public sur le site du SEAO pour les travaux de rapiéçage d'asphalte pour une quantité approximative de 600 tonnes pour La Présentation, 275 tonnes pour Saint-Jude et 175 tonnes pour Saint-Bernard-de-Michaudville pour un total estimé de 1 050 tonnes d'enrobé bitumineux.

i) Plan triennal - Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe a été déposé à la séance du Conseil municipal pour information.

13. Loisirs et culture

a) OTJ St-Bernard inc. – Procès-verbal de mars 2019

Le procès-verbal de l'OTJ St-Bernard inc. a été remis aux membres du conseil.

b) OTJ St-Bernard inc. – Bilan du mois de février 2019

La directrice générale dépose le bilan des résultats de février 2019 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1 février 2019	25 004.64 $
Chèques en circulation	(15 157.69 $)
Retraits	(16 519.94 $)
Dépôts	23 259.70 $
Solde au compte au 28 février 2019	31 744.40 $
Montant disponible	16 586.71 $

c) OTJ St-Bernard inc. – État des résultats du Festival de musique traditionnelle 2019

L'état des résultats du Festival de musique traditionnelle au 31 mars 2019 a été remis aux membres du conseil.

Revenus :	27 926,15 $
Dépenses :	24 100,47 $
Excédent :	3 825,68 $

Les membres du conseil félicitent le comité organisateur du Festival pour cette réussite.

d) Déboursement – Subvention Campagne en Blues

CONSIDÉRANT que l'évènement Campagne en Blues se tiendra à l'église de Saint-Bernard-de Michaudville le samedi 27 avril 2019;

CONSIDÉRANT que cet événement est une initiative locale et populaire;

2019.04.20 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder au déboursement d'un montant de 1,000 00 $ à titre de subvention pour l'événement Campagne en Blues.

e) Défi Santé 2019 – Détail des activités

CONSIDÉRANT que le Défi Santé invite tous les Québécois, seuls ou en famille, à mettre leur santé en priorité à l'occasion d'un défi collectif et motivant ;

CONSIDÉRANT que le Défi Santé se tient du 1er au 30 avril ;

CONSIDÉRANT que la municipalité par le biais de la tenue d'activités lors de ce Défi Santé vise à contrer la sédentarité et à favoriser les saines habitudes de vie par un mode de vie actif et une alimentation saine ;

2019.04.21 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de payer un montant de 210 $ pour la tenue de deux activités qui auront lieu au mois d'avril dans le cadre du Défi Santé 2019.

14. Autres sujets

a) Proclamation – Semaine nationale des dons d'organes et de tissus – 21 au 27 avril 2019

CONSIDÉRANT l'engagement entre la MRC des Maskoutains, ses municipalités membres et la Sûreté du Québec concernant la promotion du don d'organes et des tissus par la distribution du dépliant «Merci de signer pour la vie» auprès de la population de la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT l'édition de la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus qui se tiendra du 21 au 27 avril 2019 ;

2019.04.22 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITE des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 21 au 27 avril 2019 comme étant la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus, afin de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à l'importance de ce don de vie.

b) Proclamation – Semaine nationale de la santé mentale 2019 – 6 au 12 mai 2019

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 6 au 12 mai 2019, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème *« 7 astuces pour se recharger »* ;

CONSIDÉRANT que cette semaine se veut un temps fort de réflexion pour sensibiliser la population à l'importance de conserver son équilibre émotionnel, une responsabilité tant individuelle que collective.;

CONSIDÉRANT que la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux ;

CONSIDÉRANT que la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- en invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne «etrebiendanssatete.ca» ;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire ;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

2019.04.23 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 6 au 12 mai 2019 comme étant la Semaine de la santé mentale dans la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et d'inviter tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « *7 astuces* » pour se recharger.

c) Programme de classification horticole des Fleurons du Québec

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville regorge d'attraits horticoles et paysagers.

CONSIDÉRANT que la Municipalité favorise l'amélioration de son environnement par l'embellissement horticole des lieux à la vue du public;

2019.04.24 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITE des membres du conseil présents d'adhérer au programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour un montant de 299,00 $ par année pendant trois ans.

d) Souper homard et bœuf – Pompiers de Saint-Jude

CONSIDÉRANT que les pompiers de Saint-Jude tiendront le 25 mai 2019 une levée de fonds par le biais d'un souper homard et bœuf à volonté;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville désire soutenir les pompiers, car son territoire est desservi par ce service incendie;

2019.04.25 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITE des membres du conseil présents de payer les billets de participation des membres du Conseil pour le souper homard et bœuf à volonté du 25 mai 2019 au montant de 70 $ chacun au profit des pompiers de Saint-Jude.

15. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en mars 2019 a été remise aux membres du conseil.

16. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions

17. Levée de l'assemblée

2019.04.26 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 21 h 56.

LISTE DES COMPTES À PAYER EN AVRIL 2019

1	Total des salaires	12 829.47 $
2	Gestim (services d'inspection)	960.90 $
3	Postes Canada (livraison journal et achat de 100 timbres)	155.64 $
4	Ministère du Revenu du Québec	4 867.09 $
5	Revenu Canada (DAS févr.)	1 647.40 $
6	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 130.00 $
7	Location de l'entrepôt	1 006.03 $
8	Municipalité Saint-Simon (dernier versement salaire coordonnatrice loisirs)	1 509.95 $
9	Télébec	119.25 $
10	RIM (téléphone)	116.12 $
11	RIM (appel de service - filage réseau sous-sol, configuration téléphone et ordinateur)	239.14 $
12	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76.35 $
13	Matrec (collecte conteneur loisirs)	86.25 $
14	La Capitale (assurance collective -mars 2018)	863.85 $
15	Fond de l'information foncière (mutations)	12.00 $
16	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	*537.52 $*
17	Hydro-Québec - 349 rue Principale (garage)	761.55 $
18	Hydro-Québec - 390, rue Principale	981.15 $
19	Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs	347.38 $
20	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	1 896.44 $
21	RIAM (Matières recyclables)	835.71 $
22	RIAM (Matières organiques)	271.64 $
23	RIAM (Résidus domestiques)	2 041.78 $
24	RIAM (écocentres)	319.00 $
25	RARC (Travaux effectués au 872, 4e rang)	21.00 $
26	Excavation Michel Lemay (4e versement - contrat neige)	14 716.80 $
27	Excavation Michel Lemay (abrasifs)	809.98 $
28	Aquatech (assistance mars 2019)	1 153.02 $
29	Aquatech (assistance indexation janvier 2019)	28.12 $
30	Aquatech (assistance février 2019)	1 153.02 $
31	Groupe CCL (commande de chèques)	481.66 $
32	ADMQ - Inscription au congrès	619.72 $
33	ADMQ - adhésion Carole Denis	1 454.89 $
34	Électricité Bryan Jacques (installation prise de la génératrice à l'église)	784.82 $

35	Électricité Bryan Jacques (installation minuterie pour lumières patinoire)	180.03 $
36	Entreprise S. Gaudette (problème électrique à l'usine)	1 107.05 $
37	Vacuum Drummond (vidange des boues)	862.31 $
38	Buropro Citation (achat de livres)	55.55 $
39	Buropro Citation (contrat de service photocopieur)	168.48 $
40	Réseau biblio (livre perdu - à facturer A Fortier 28.48$)	57.11 $
41	Réseau biblio (papeterie pour couvrir les livres)	231.57 $
42	Fourniture de bureau Denis - papeterie	144.71 $
43	ADT - Système de protection de l'usine	249.73 $
44	MRC des Maskoutains (honoraires ingénieur - réfection rang Fleury)	1 930.56 $
45	MRC des Maskoutains (plan d'intervention MAMOT - serv ing.)	86.25 $
46	MRC des Maskoutains (ponceau rang Fleury - serv ing.)	43.13 $
47	MRC des Maskoutains (mise à jour du rôle d'évaluation)	643.22 $
48	Rona (support pour les loisirs, bache pur asphlate, barre levier)	92.23 $
49	Comax (ampoule pour pavilon - fiche quick pour usine)	29.81 $
50	Énergies Sonic	166.66 $
51	Canada Fastenal (pièces pour souffleur)	78.68 $
52	Subvention 2019 - Campagne en blues	1 000.00 $
53	Tech-Mix Division Beauval (asphalte froid)	674.10 $
54	Excavation JD (transport asphalte froid)	275.94 $
55	Prudent Mesures d'urgence (visite du territoire)	1 985.24 $
58	Ébénisterie S. Forcier (modification d'un meuble)	114.98 $
59	Nslone informatique (équipements informatiques pour bureau DG)	288.23 $
60	Nslone informatique (configuration ordi Geneviève et tentative de réparation office)	244.33 $
61	Les Télésystèmes du Québec (Utilisation du réseau cellulaire)	67.84 $
62	EMI (réinstallation Office 2013 et Publisher 2016	80.48 $
63	Sylvie Chaput - frais déplacement St-Hugues - Rencontre Prudent Mesures d'urgence	23.85 $
64	Carole Denis - St-Hugues (Prudent, rencontre DG) MRC (schéma incendie)	99.00 $
65	Hébert Marsolais comptables (dernier versement)	2 184.53 $
66	Visa (Auberge La Rocaille, traversier, repas - formation opérateur 3 jours Shawinigan)	235.32 $
67	Visa (Claude Joyal - Case -Bouchon pour l'essence du tracteur)	72.57 $
68	Visa (Canadian Tire (range tout, support mural, rondelle pour garage)	61.16 $
69	Visa (Bureau en gros - passe fils, câble pour bureau de la DG)	43.37 $
70	Visa (essence camion)	361.01 $
	Total des comptes à payer	**69 635.98 $**

Je soussignée Carole Denis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, maire

Carole Denis, directrice générale et secrétaire-trésorière